



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMUSSAC

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la **réunion ordinaire** qui aura lieu **à la Mairie**

LUNDI 26 JUIN 2023 à 19H30

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03/05/2023

Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de la délégation donnée par le conseil municipal en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

- Décision 19/2023 MARCHE PROCEDURE ADAPTEE- Maîtrise d'œuvre – Construction d'un centre associatif sans hébergement –
- Décision 20/2023 Câblage raccordement électrique pour le centre de loisirs sans hébergement

DELIBERATIONS

- D35/2023 Mise à jour de la convention de prestations de services numérique avec la CARA
- D36/2023 : Demande de subvention au titre des Amendes de police – Aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité
- D37/2023 : Demande de subvention au fonds départemental scolaire –aménagement d'un plafond acoustique dans une classe de l'école primaire ainsi que la réfection du luminaire / réfection des jeux aux écoles
- D38/2023 : Demande de subvention au fonds départemental d'aide aux communes au titre des investissements de la défense extérieure contre l'incendie
- D39/2023 : Demande D'une aide financière par l'association syndicale des marais de Bardecille.
- D40/2023 Fiscalité-Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties – Majoration TFPNB
Liste actualisée et modifiée.
- D41/2023 compensation financière de la perte de revenus subie par les conseillers municipaux

QUESTIONS DIVERSES

A Semussac, le 20 juin 2023

Michèle CARRÉ

Le Maire



Affiché le 20/06/2023